



La commission exécutive de l'UFICT-CGT des services publics réunie le 3 juin 2019 apporte tout son soutien au peuple algérien qui, depuis le 22 février, se soulève pour ses droits fondamentaux et pour les libertés démocratiques.

La CE a été informée de l'incarcération dans une prison militaire, à la suite de la décision arbitraire d'un tribunal militaire, de la militante Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs et députée démissionnaire suite aux mobilisations engagées depuis le 22 février.

Ses avocats ont informé la presse que Louisa Hanoune avait été inculpée pour : « *complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire* » et de « *complot pour changer le régime* ».

La CE demande l'arrêt des poursuites à l'encontre de Louisa Hanoune et sa libération immédiate.

Elle invite ses militants à multiplier les prises de position allant dans le sens du soutien aux justes revendications du peuple algérien et à la libération de la militante Louisa Hanoune.

La CE appelle à participer à la journée internationale, le 20 juin 2019 pour la libération de Louisa Hanoune.

La situation de Louisa Hanoune illustre la dégradation des droits de l'homme en Algérie caractérisée par de nombreuses arrestations politiques et qui a mené au décès du militant des droits de l'homme Fekhar Kamel Eddine, dans l'unité carcérale de l'hôpital de Blida.

Le pouvoir doit libérer immédiatement tous les prisonniers politiques.

Adopté à l'unanimité des présent-e-s